

HEUDEBERT : UNE OFFRE PROMOTIONNELLE SOUMISE À CONDITIONS

HEUDEBERT (*groupe KRAFT FOODS FRANCE*), propose le remboursement d'un produit de sa marque (*opération « Ce produit 100% remboursé »*) pour promouvoir ses ventes.

Toutefois, différentes contraintes viennent tempérer la future démarche du consommateur :

- ↳ Une discrète mention précise que ce remboursement nécessite l'achat simultané de deux produits de la marque **HEUDEBERT** ;
- ↳ Les modalités de remboursement (*justificatifs à fournir, adresse de la société de gestion*) nécessitent un appel à un numéro vert. Dans la pratique, plusieurs écoutes du message sont nécessaires pour avoir le temps de noter les instructions ;
- ↳ La demande de remboursement doit être formulée dans un délai maximum de 8 jours sous peine d'annulation (*sachant que la plupart des consommateurs auront tendance à attendre que le produit soit entièrement consommé pour découper les preuves d'achat*).

Une fois de plus, la multiplication des contraintes vise tout simplement à décourager le demandeur.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, BP 15, 79340 Ménagoutte (contact@arnaques-infos.org).

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00015

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**